

<b>Zeitschrift:</b>	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Union syndicale suisse
<b>Band:</b>	49 (1957)
<b>Heft:</b>	11
 <b>Artikel:</b>	Où va l'ECOSOC?
<b>Autor:</b>	Boudry, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-385026">https://doi.org/10.5169/seals-385026</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« La C. G. T. continue », disait Frachon au lendemain de la scission.

« Nous continuons la C. G. T. », rétorquait Robert Bothereau.

Et depuis, pierre après pierre, s'est reconstruite la vieille maison. C'est la C. G. T. Force ouvrière. Malgré les sarcasmes, les calomnies, les insultes, le mouvement syndical libre s'est reconstitué, s'est développé, s'est imposé.

Des hommes libres avaient tout abandonné, de ce qui fut la C.G.T., de son titre prestigieux, de ses immeubles et de ses biens. Tout, sauf l'esprit de liberté qui vivait en eux, qui vit toujours et puissamment.

Les militants qui ont vécu ces instants ne pensent pas sans émotion à ce qu'eut apporté, sans le sectarisme et l'aveuglement communistes, le mouvement syndical français à l'Europe et au monde.

Les jeunes, qui sont trop jeunes pour savoir — et qui leur en fait grief? — doivent prendre conscience de ce que représente l'appel des sirènes, l'unité d'action qu'on leur adresse complaisamment.

Car après avoir été des traîtres et des vendus, nous sommes devenus de bons camarades pour les besoins de la cause.

La puissance de la C. G. T. s'est considérablement affaiblie depuis 1947 et ceci explique ses appels pressants.

Mais l'histoire est irréversible. Et ce n'est pas l'exemple de Budapest qui redonnera confiance aux prolétaires déçus.

Le succès technique du satellite artificiel ne peut faire oublier la société totalitaire qu'on nous offre.

Dix ans d'existence, dix ans de résultats concrets, n'est-ce pas là la preuve que le courage est toujours payant quand il est mis au service de la liberté?

## Où va l'ECOSOC ?

Par *Jacques Boudry*

C'est dans la belle Salle des Conseils, au Palais des Nations genevois, que s'est tenue en juillet dernier l'habituelle réunion annuelle du Conseil économique et social des Nations Unies, connu sous l'abréviation anglo-saxonne d'ECOSOC. La salle, don de l'Espagne républicaine, est décorée par le peintre espagnol José-Maria Sert. D'immenses fresques, beiges, brunes et dorées — marouflées sur le plafond et l'hémicycle qu'elles recouvrent entièrement y représentent des sujets symboliques: la Justice séparant l'ivraie d'avec le grain; la Force en un groupe d'hommes, soulevant péniblement un immense fardeau; la Paix, représentée par les cinq races du monde débandant un arc; la Loi, personifiée par le génie humain rassemblant en un seul volume tous les codes du monde; l'Intelligence, représentée par un homme luttant avec l'aigle, auquel il arrache la

foudre. Au plafond, cinq figures colossales — les cinq continents — joignent leurs mains à travers l'espace en un geste d'union qui est la clé de toute l'allégorie.

Les délégués des dix-huit pays membres du Conseil, en majeure partie diplomates de carrière, ne semblaient nullement être impressionnés par ce noble décor. L'ordre du jour de la 24<sup>e</sup> session contenait pourtant des problèmes à la taille des décorations: études de la situation économique et de la situation sociale du monde; l'application économique des sources d'énergie, y compris l'énergie atomique; le financement du développement économique; la création d'une réserve alimentaire mondiale; la stabilisation des marchés de matières premières, et d'autres.

Et qu'avons-nous entendu la plupart du temps? Des discours creux relevant de la routine, des louanges sans signification, des volumineux documents soumis, avec grand retard souvent, à la considération du Conseil, des paroles élégantes qui exprimaient le refus de prendre des responsabilités. Qui étions-« nous »? — Une poignée de syndicalistes auxquels les Nations Unies accordent le statut consultatif auprès de leurs organes et organisations spécialisées.

Comme chaque année, une délégation de la Confédération internationale des syndicats libres est venue communiquer aux membres du Conseil le point de vue ouvrier sur les questions discutées, sans l'illusion d'ailleurs de pouvoir faire plus que de le faire connaître. C'est ce que nous avons fait, en effet.

Les deux grands documents présentés à cette session, comme à la plupart des autres, furent l'étude sur l'économie mondiale et le rapport sur la situation sociale dans le monde. Dans les grandes lignes du moins, l'image qu'ils présentaient était celle de conditions économiques et sociales en voie d'amélioration dans une grande partie du monde. Du point de vue économique, la période d'après-guerre dans son ensemble a été marquée par une activité intense et une expansion considérable. Du point de vue social, des progrès ont été enregistrés dans le domaine de la santé et il semble qu'il y en ait eu aussi dans d'autres secteurs importants, dont ceux de la consommation alimentaire et de l'éducation, pour autant que permettent d'en juger les statistiques, seul moyen d'appréciation disponible. Mais ces gains économiques et sociaux paraissent peu de chose quand on les compare aux besoins.

L'inégalité du rythme du développement selon les régions du monde demeure un sujet de préoccupation. Même si la production augmente et si le niveau de vie s'élève d'une façon générale, le revenu par habitant s'accroît relativement plus rapidement dans les régions déjà économiquement avancées. La nécessité d'une expansion économique et d'un progrès social plus rapides dans les régions peu développées du monde pose donc un problème de première importance.

L'étude sur l'économie mondiale a de nouveau appelé l'attention sur certains problèmes importants avec lesquels les gouvernements sont aux prises tant à l'échelon national qu'à l'échelon international. Alors que dans l'après-guerre immédiat le niveau de l'emploi était considéré dans la plupart des pays comme le facteur critique, l'intérêt se porte maintenant de plus en plus sur les questions d'expansion et d'essor, d'après l'étude des Nations Unies. Celle-ci dit notamment que l'un des problèmes auxquels nous nous heurtons est celui de l'inflation. Tout en reconnaissant la nécessité de combattre ce fléau qui mine le pouvoir d'achat des travailleurs, nous nous sentions obligés de faire, en tant que syndicalistes, le commentaire suivant:

« Nous regrettions de dire qu'il est malheureux de voir certains gouvernements, aussitôt qu'ils sont incapables de faire face avec efficacité aux difficultés économiques de l'heure, imputer la responsabilité de la situation aux hausses de salaires et en particulier aux efforts des syndicats de défendre et promouvoir les intérêts économiques légitimes des travailleurs. Il est absolument faux et dangereux de prétendre qui si les salaires restaient stables il n'y aurait pas d'inflation ni de déflation. C'est une manœuvre dangereuse, car elle permet de distraire l'attention des autorités et de l'opinion publique des causes réelles et fondamentales de la pression inflationniste et de la concentrer sur des phénomènes qui ne sont souvent en réalité que des symptômes du malaise. »

Ceci et d'autres critiques devaient être dits, car à plusieurs reprises de nouvelles recettes ont été proposées qui, en fin de compte, ne pouvaient aller qu'à l'encontre du programme du syndicalisme libre visant à l'expansion économique équilibrée, dans un cadre de plein emploi et de juste répartition des bénéfices et charges parmi ceux qui produisent les biens.

Les syndicalistes ont dû se montrer encore beaucoup plus sévères dans d'autres domaines. Nous devions attaquer le rapport sur la situation sociale dans le monde, non sur ce qu'il constatait — et d'une manière fort brillante — sur le déséquilibre entre le développement agricole et industriel, par exemple, ou sur les problèmes de l'urbanisation, de la santé, des services sociaux, mais surtout sur ce qu'il passait sous silence, le problème des logements ouvriers, entre autres, au sujet duquel, et malgré l'opposition des employeurs, la dernière Conférence internationale du travail a pourtant adopté une résolution demandant « de poursuivre d'urgence l'étude de cette question, en coopération en particulier avec les Nations Unies, en vue d'établir des plans permettant de faire des progrès rapides afin d'aboutir à une solution du problème ». Les autres questions d'actualité, telles que la protection des travailleurs contre les radiations atomiques, la réduction des heures de travail et sa répercus-

sion sur le mode de vie de la population en général et sur son essor culturel en particulier, n'y figuraient pas non plus.

Une fois de plus nous avons senti l'impuissance des Nations Unies de s'occuper des problèmes réels et pratiques dans le domaine économique et social. Ce sentiment s'est encore accru quand la discussion a déferlé sur les points à l'ordre du jour auxquels de puissants groupes d'intérêts empêchent depuis trop longtemps d'apporter une solution raisonnable: la constitution, sous les auspices des Nations Unies, d'une réserve alimentaire mondiale, la stabilisation des prix des matières premières, le financement du développement économique. L'examen de la première question fut tout simplement relégué aux calendes grecques, ni plus ni moins. Lors du débat à propos du second problème, la 24<sup>e</sup> session de l'ECOSOC a dû dresser un procès-verbal de carence, vu la franche opposition des délégations des Etats-Unis et du Royaume-Uni à tout accord de stabilisation. Voici pourquoi le porte-parole syndical s'est efforcé de faire comprendre aux diplomates rassemblés que les travailleurs dans les pays de production primaire ne pouvaient pas comprendre, ni à la longue tolérer, cet état de choses.

Il n'a pas mâché ses mots quand il a déclaré que les organisations syndicales ne pourraient pas expliquer aux membres qu'ils représentent pourquoi les gouvernements sont incapables de trouver les remèdes qui s'imposent. Aussi longtemps que ceux-ci refusent de coopérer efficacement à la stabilisation des matières premières, le danger de déséquilibre va continuer à exister.

« Qui était responsable, a-t-il demandé par exemple, de la chute des prix du cuivre chilien, de 56 à 27 cents américains, cette année? Ni le Gouvernement du Chili ni les producteurs, mais les spéculateurs anonymes dans un pays lointain. Ces mêmes « hommes anonymes » blâmeront probablement le mineur chilien quand il décidera de revendiquer une augmentation de salaire afin de pouvoir faire face à l'inflation causée par la chute des prix à l'exportation. Les travailleurs ne comprennent pas ces choses-là. »

A la fin de sa déclaration, le représentant de la C. I. S. L. a souligné que les organisations syndicales dans les pays dont les gouvernements s'opposent à des mesures de stabilisation ne partagent guère ce point de vue, car elles ne sont pas du tout convaincues qu'une opposition d'intérêts existe entre les ouvriers des pays insuffisamment développés et des pays industriellement avancés. Cette opposition d'intérêts, souvent nuisible aux travailleurs, est au contraire à trouver dans d'autres cercles.

La seule lueur d'espoir est apparue, d'une façon fort inattendue, quand le Conseil a pris connaissance d'une résolution soumise par sept pays, les Pays-Bas en tête, demandant de prendre immédiatement des mesures concrètes visant à la mise sur pied du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique,

connu sous l'abréviation de SUNFED. L'événement est trop important pour ne pas s'y attarder.

Le problème du SUNFED n'est pas nouveau au Conseil économique et social; il y figure depuis sept ans. Pendant ces sept dernières années on a pu entendre de brillants arguments pour ou contre, on a pu lire des études précises sur bien des aspects des opérations futures, mais on pouvait également se sentir las de la répétition de discours sensiblement identiques d'une session à l'autre. La résolution des sept pays a déchiré cette monotonie. Elle sera discutée en novembre par l'Assemblée générale des Nations Unies qui se réunit actuellement à New-York.

Mais revenons un peu en arrière pour examiner de plus près le programme d'aide aux pays sous-développés dans le domaine économique. Cette aide existe sous la forme bilatérale la plus simple depuis avant la guerre, dans plusieurs pays métropolitains et coloniaux. Elle a pris un visage nouveau pendant et après la deuxième guerre mondiale, quand des fonds tels que le British Colonial Development Fund et le FIDES français ont été mis sur pied. D'étape en étape on s'est rendu compte de l'insuffisance de cette méthode, pratiquée jusqu'à présent sur une large échelle par les Etats-Unis, par exemple, car tout accord entre deux gouvernements ne pouvait être à priori suspect d'arrière-pensées politiques.

Il paraît que la façon de donner est parfois aussi importante que ce que l'on donne. Voici pourquoi depuis 1949, année de lancement du fameux point IV, l'assistance technique multilatérale s'est développée. Le Plan de Colombo, l'Export-Import-Bank, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, la Corporation Financière Internationale avancent des sommes considérables pour la réalisation de projets précis. Mais ces institutions restent toujours et malgré tout un peu en marge de l'Organisation des Nations Unies elle-même. Elles ne peuvent pas non plus se consacrer, à cause de leurs statuts, à la réalisation des travaux d'infrastructure nécessaires et urgents dans les pays insuffisamment développés. Ce rôle est attribué justement au SUNFED, dont la création fut enfin définitivement approuvée par la séance de juillet de l'ECOSOC et qui attend maintenant sa mise en application. Le fonds devrait en principe disposer au départ de 250 millions de dollars par an. Qui pourrait raisonnablement soutenir, comme l'a dit le représentant des Pays-Bas lors de la discussion à Genève, que l'humanité ne pourrait pas dépenser cette somme chaque année à cette fin, alors qu'elle dépense davantage tous les jours pour les armements? Toute somme qui sera finalement mise à la disposition du fonds ne peut en fait être considérée que comme un modeste début.

C'était également la thèse de la C. I. S. L., qui a d'ailleurs appuyé l'idée de SUNFED depuis qu'elle a été présentée. Le triste privilège des Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada

d'avoir voté contre le projet de résolution créant ce fonds ne rehaussera leur prestige ni dans les pays qui ont un grand besoin d'aide technique et financière, ni aux yeux des syndicalistes, qui désapprouvent une telle attitude. Espérons que celle-ci changera lorsque le « fonds expérimental » que la France se propose de favoriser, en attendant les opérations d'envergure du SUNFED, aura fait ses preuves.

Que l'on nous permette de nous répéter. La décision de principe de mettre sur pied le SUNFED est la seule vraiment positive prise lors de la session de juillet dernier à Genève, c'est le seul brin d'espoir d'une renaissance de vitalité de l'ONU dans le domaine économique et social. Le danger résultant de la disparité des niveaux de vie, toujours croissante, entre les pays riches et sous-développés ne peut pas être sous-estimé. Tout le progrès économique des pays industriels risque d'être compromis si l'on ne remédie pas à cette situation.

Nous restons épris de l'idée de la coopération internationale dans le cadre de l'ONU. Voici pourquoi nous nous sentons en droit de formuler un jugement qui ne plaira certainement pas à chacun, mais qu'il faut bien nous résoudre à émettre. Les hommes compétents et sérieux qui ont jeté les fondements de l'ONU croyaient que cette organisation se développerait dans le sens d'une véritable communauté mondiale. Il est vrai que la division du monde par les forces totalitaires est responsable en grande partie de cet état de choses. Elle n'explique pas toutefois la dégradation constante d'un des principaux organes de l'ONU qu'est l'ECOSOC. Toutes les tentatives faites pour s'attaquer aux grands problèmes de l'heure ont été entravées et étouffées au point que celui-ci est devenu une espèce de club fermé de debaters incapables d'influencer ni l'opinion publique ni les hommes d'Etat responsables. Certes, l'ECOSOC et ses organes subsidiaires, tels que la Commission économique pour l'Europe ou les autres organisations régionales, ont produit des études et des statistiques souvent utiles. Mais leur portée est-elle vraiment aussi grande que d'aucuns le prétendent? Après avoir entendu à la 24<sup>e</sup> session les monologues et dialogues, pleins de clichés et souvent vides de sens, nous ne pouvons que répéter le titre de notre article — où va l'ECOSOC?

Nos paroles ne sont pas celles de l'extrémisme ou de l'esprit revendicatif par définition. Nous savons que les délégués à l'ECOSOC eux-mêmes, et certains de ses hauts fonctionnaires, sont convaincus, comme nous le sommes, de la nécessité d'une réforme, d'un courant d'air frais. Cette voie réformatrice est la seule qui permettra au Conseil économique et social de regagner la confiance des masses ouvrières, de l'homme de la rue, comme disent les Anglo-Saxons, de tous ceux sans l'appui desquels il ne pourra que végéter, sans pourvoir agir efficacement.